

Motion du 24 juin 2008 de Mmes Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Laetitia Guinand, MM. Jean Sanchez, Alexandre Chevalier et Alexis Barbey: «Une ville mieux éclairée est une ville plus sûre».

(refusée par le Conseil municipal lors de
la séance du 20 janvier 2009)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le refus par le Conseil municipal de la motion M-712 (une ville plus éclairée est une ville plus sûre);
- le nouveau plan lumière qui ne tient manifestement pas compte de la sécurité autrement que sous l'angle de la sécurité routière;
- le diagnostic local de sécurité 2007, qui révèle que la sécurité est la préoccupation prioritaire des Genevois;
- l'expérience qui démontre qu'un endroit mieux éclairé est un endroit plus sûr;
- le déficit manifeste de lumière dans certains parcs comme le Jardin anglais et aux entrées et sorties de nombreux autres parcs et squares occasionnant l'insécurité des habitants qui les traversent;
- le manque d'éclairage dans les préaux et dans de nombreuses rues et chemins tels que le chemin Galiffe et les alentours du collège Voltaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter un catalogue de mesures d'éclairage des différents parcs, rues, places, préaux permettant de lutter contre l'insécurité dans ces lieux.